



unies & engagées pour le service public et ses agent-e-s
pour la transformation sociale et environnementale



A Paris, le 1er juin 2023

Objet : Dépôt d'un préavis de grève dans les établissements de l'enseignement technique agricole publics, couvrant la période des examens, session 2023, à compter du 6 juin 2023, pour permettre à tous les collègues de faire valoir leur droit de grève.

Monsieur le Ministre,

Dans nos établissements, les équipes pédagogiques font face à des pressions importantes, celles de vouloir tout mettre en œuvre pour faire réussir leurs élèves, celles venant des élèves et des parents. De plus, elles sont confrontées au mépris du gouvernement comme les enseignants (perte de 30% de pouvoir d'achat, retard dans les remboursements de frais, réforme de la voie professionnelle, réforme des retraites, « pacte » et « socle » enseignants...) ou les AESH et ACB.

Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, le « pacte » va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels enseignants et CPE alors que la grande majorité est déjà en état d'épuisement avancé. Dans le contexte de négociation des nouveaux plans d'action Égalité professionnelle, le « pacte » va aggraver les inégalités entre collègues. Il va aussi considérablement dégrader le fonctionnement des EPLEFPA et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Il s'agit d'un passage en force de la part du gouvernement, de la même manière que pour la loi sur les retraites dont nous demandons toujours l'abrogation. Ce "pacte" s'inscrit également pour partie dans la contre-réforme de la voie professionnelle qui met à mal incontestablement notre appareil public de formation malgré toutes les précautions orales prises !

Par ailleurs, les agents ACB des CFA/UFA/CFPPA sont dans l'attente de véritables textes nationaux. Si une réelle volonté d'avancer sur les conditions de travail et d'emploi est actée, en revanche, les remontées des différents protocoles témoignent d'une forme d'anarchie administrative qui démontre s'il en était besoin la nécessité d'un cadrage national.

La survie de nos EPLEFPA ne pourra se faire sans l'ensemble des personnels.

Et que dire de nos collègues AESH et AED qui, au détour d'un communiqué gouvernemental, apprennent que leur employeur nie la réalité de leurs missions, nie leur professionnalisation et leur impose une fusion de leurs métiers !

C'est pour toutes ces raisons que nous appelons nos collègues à se mettre en grève pour tout ou partie de la session 2023 des examens, à partir du 6 juin 2023.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération.

L'intersyndicale Élan commun, FO-EA, SEA-UNSA